Webinaire d’information NExT

AAP Innovez

18 septembre 2025 – 12h45

Plan du webinaire

- Contexte de cet AAP NExT

  Frédéric Jacquemin, Vice-président I-Site

- Présentation de l'AAP:

  Aurore Carcel, chargée de projets NExT
  - *Nouveau Partenariat*
  - *Prématuration*
  - *Ressourcement Scientifique*
  - *Laboratoire d'Innovation*

- Vos questions

Contexte

Un Appel à projets :

- qui s'inscrit dans le **WP INNOVATION (WP4)** de NExT
- en cohérence avec les objectifs de la **Lettre d'orientation stratégique (LOS)** et du **Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)** de Nantes Université
- en **continuité avec la période probatoire**
- **co-construit par l'ensemble des établissements** à travers la commission thématique du directoire Innovation
- qui répond à une **attente forte de la communauté scientifique**

➢ Relance en **avril 2024 de 3 premiers volets puis ajout du 4e fin 2024**.

➢ Réouverture de l'AAP le 1er septembre 2025

Objectifs

- **Développer les partenariats avec les entreprises** avec l'ambition de positionner NantesU comme un acteur incontournable du développement économique et social du territoire et des filières nationales
- **Favoriser le transfert et l'industrialisation de la recherche** vers la société et le monde socio-économique

4 volets complémentaires :

- **Nouveau partenariat**
- **Prématuration**
- **Ressourcement scientifique**
- **Laboratoire d'Innovation**

Eligibilité

Pour qui ?

- L’ensemble de la communauté scientifique des membres et partenaires de l’I-Site
- Tous les services, laboratoires et équipes de recherche
- Si projet porté au sein d’un établissement partenaire de l’I-Site: le laboratoire ou l’unité de recherche devra avoir comme cotutelle un des membres de l’I-Site ou être réalisé en partenariat avec un des membres de l’I-Site.

Rappel

Les membres de l’I-site

Nantes Université
IRT Jules Verne
Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire
CHU Nantes
Centrale Nantes
Inserm
nantes ensa architecture

Les partenaires de l’I-site

INRAE
Oniris École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l’alimentation
cnrs
Institut de Cancérologie de l’Ouest
Ifremer
L’École de Design Nantes Atlantique

Nouveau Partenariat

➢ Objectif:

- ➢ soutenir l'émergence de **nouveaux partenariats bilatéraux** entre des équipes de recherche et des entreprises
- ➢ Ex: projet de recherche en **phase de faisabilité**, réalisation d'un **premier démonstrateur ou prototype** en laboratoire ou travaux de recherche pour initier un **partenariat ayant le potentiel de s'inscrire sur la durée**, (ex: phase préliminaire de projets Bpifrance, ANR, H2020, etc…).
- ➢ **Co-financement entreprise obligatoire**, peut prendre la forme de ressources humaines, mise à dispo…

➢ Durée: 18 mois

➢ Soutien: 50k€ max

Nantes Université NExT anr PAYS DE LA LOIRE Nantes Métropole

APPEL À PROJETS INNOVEZ

Dossier de candidature volet Nouveau Partenariat

Le dossier de candidature doit présenter l'ensemble des éléments qui permettront à la Commission Thématique Innovation de faire une sélection des projets. Il doit être rédigé en FRANCAIS.

Il est à envoyer par le porteur, visé par le directeur du laboratoire, de l'établissement porteur et accompagné de l'annexe financière à l'adresse mail : aap@next-isite.fr

Merci de respecter le format pour le nom de fichier et l'objet du mail suivant, en fonction du volet pour lequel vous candidatez : AAP_INNO_ NVPART_NOMPROJET

Le plan ci-dessous décrit les différents items attendus dans la lettre d'intention. Tout renseignement complémentaire pourra être ajouté si nécessaire pour la bonne compréhension du projet.

☐ Santé du futur ☐ Industrie du futur
☐ Ingénierie-Santé ☐ Autre :

A. Identité du projet

Candidature Appel à projet « Innovez »	
Projet	
Nom et Acronyme du projet	
Mots clés	
Porteur	
Prénom NOM – Fonction	
Coordonnées (mail/tél)	

NExT AAP Innovez
Name of the candidate :
Project acronym :
Managing institution :
Updated date of the model :

NB: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NExT. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.

PROJECT COSTS (projected expenditures by CIVIL year)	Allocation of funds (Indicate the name of the institution)	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NExT expenditures	Co-funding if concerned	
							Amount I	Co-financer
Human resources (recruited for the project)		- /	- /	- /	- /	- /	- /	
PI						- I		
						- I		
Equipment expenses (unit value > 4 000 I HT)								
						- I		
Operating expenses		- I	- I	- I	- I	- I	- I	
Internship compensation						- I		
						- I		
						- I		
Mission expenses						- I		
						- I		
Small equipment (between 800 I HTR and 4 000 I HT)								
Consumables for the research project (including equipment < 800 I HTR)								
Other expenses (communication, publications…)								
						- I		
Outsourcing (max 30% of total project expenses)		- I	- I	- I	- I	- I	- I	
External service provider (max 30% of total expenses)						- I		
Facturation interne (uniquement dans le cadre de tarification validée officiellement)								
						- I		
TOTAL in I		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	
TOTAL Co-funding							#REF!	

Initiative NExT

Appel à Projet Innovez – Volet Nouveau Partenariat

Conditions générales de l'Accord de consortium en matière de propriété et d'exploitation des résultats

Propriété

1/ Les Connaissances Propres obtenues par les Parties resteront leurs propriétés respectives ou la propriété des tiers auprès desquels les Parties ont obtenu les droits d'utilisation aux fins de réalisation du Projet.

2/ Les Résultats issus du projet appartiendront conjointement aux Parties ayant contribué à ces Résultats, à hauteur de leurs Contributions, conformément à la Règle de Proportionnalité.

En cas d'obtention de Résultats brevetables, l'établissement et le Partenaire établiront, avant tout acte d'Exploitation, un règlement de copropriété ou une convention d'indivision afin de définir les modalités de dépôt, de gestion et d'Exploitation des Brevets Communs.

Il est précisé que les Etablissements concernés pourront être copropriétaires du Résultat, selon les conventions liant l'Etablissement et lesdites tutelles. L'Etablissement et les tutelles du laboratoire seront considérés comme une seule Partie copropriétaire pour la détermination de la quote-part de copropriété des Résultats à l'égard du Partenaire.

3/ En fonction du caractère sensible et/ou stratégique de certains résultats, il y aura la possibilité de constituer un Dossier Technique Secret.

Utilisation et Exploitation commerciale des résultats communs

1/ Les établissements conserve un droit d'utilisation libre et gratuit d'utilisation des résultats à des fins d'enseignement, formation et recherche.

2/ Pendant le contrat et 6 mois suivant l'expiration du contrat, le Partenaire bénéficiera d'une option exclusive et mondiale pour obtenir les droits d'exploitation exclusifs et mondiaux sur tous les Résultats, brevetés ou non, dans son Domaine d'Exploitation. Toutefois, dans le cas où lesdits Résultats seraient du savoir-faire, ces droits d'exploitation seront non-exclusifs et mondiaux.

Si le Partenaire lève l'option, les Parties négocieront et signeront un accord d'Exploitation séparé portant sur l'Exploitation des Résultats qui prévoira notamment la répartition des droits sur lesdits Résultats, les modalités d'une protection par un Droit de Propriété Intellectuelle, les droits d'Exploitation et les contreparties financières applicables.

Hors du Domaine d'Exploitation du Partenaire, L'établissement et les tutelles du laboratoire seront exclusivement libres d'exploiter (y compris commercialement et/ou industriellement) les résultats comme ils l'entendent.

Documents à soumettre:

- ➢ **Dossier de candidature**
- ➢ **Annexe Financière**
- ➢ **Lettre de soutien de l'entreprise partenaire**
- ➢ **Conditions générales signées par l'entreprise partenaire**

Calendrier Nouveau Partenariat

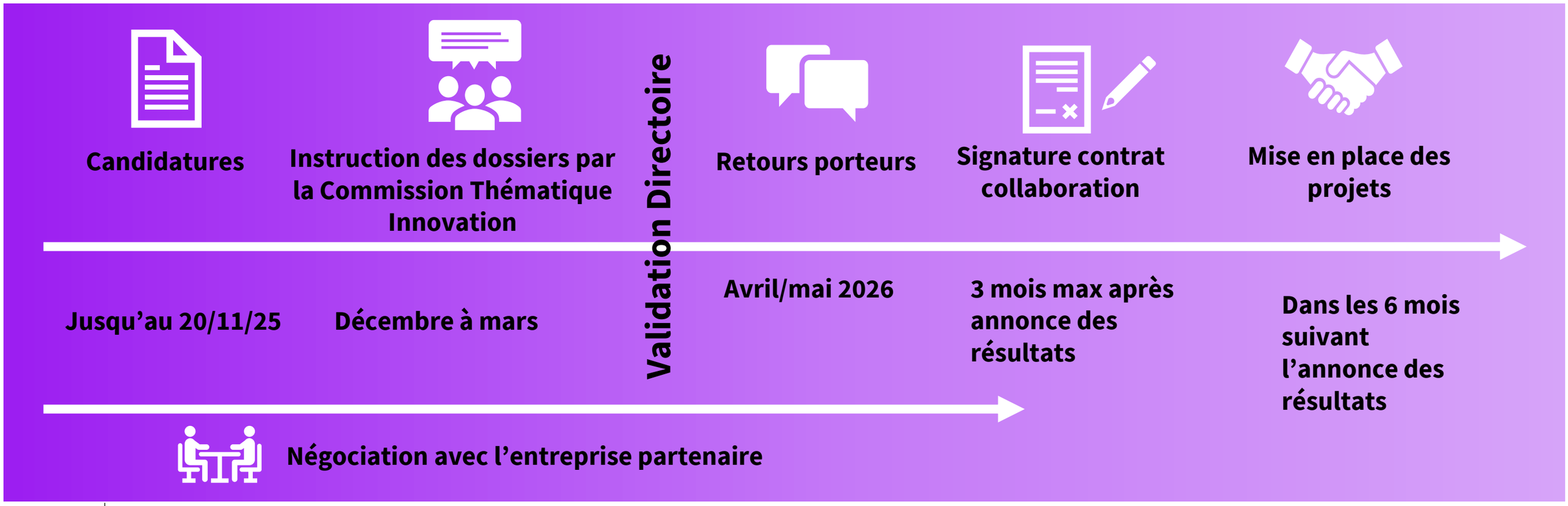

Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *INNOVEZ_ NVPART_NOMPROJET*
- à l'établissement porteur

Prématuration

➢ Objectif:

- ➢ soutenir des travaux de développement d'innovations de façon à obtenir suffisamment de **résultats préliminaires** et avancer de façon plus rapide et plus facile vers le transfert de technologies.
- ➢ réaliser des **tests supplémentaires visant à consolider des résultats** et alimenter la **preuve analytique ou expérimentale de concept**
- ➢ de réaliser tout ou partie d'un **démonstrateur** pour confirmer des résultats

- ➢ Il peut y avoir une entreprise partenaire ou pas

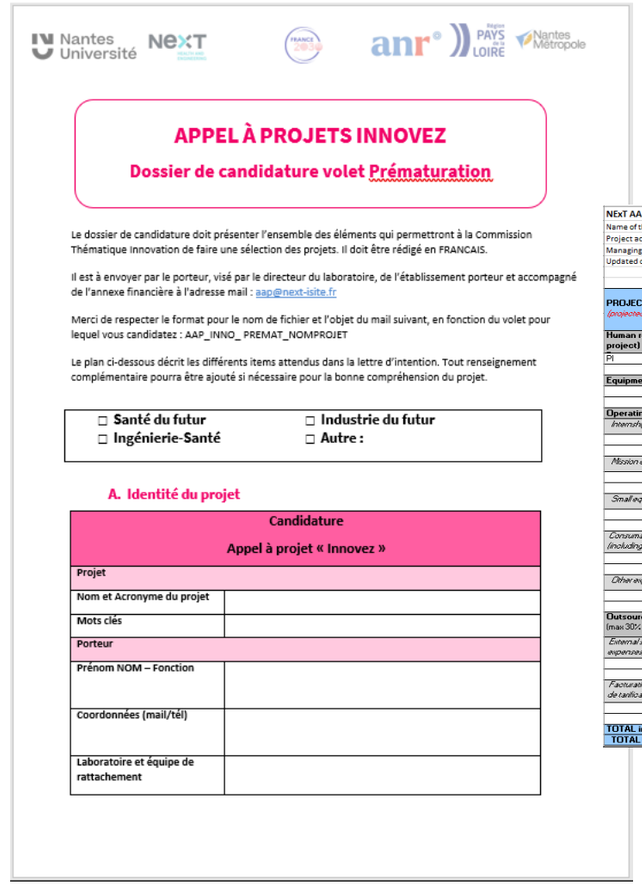

Nantes Université · NExT · anr · Pays de la Loire · Nantes Métropole

APPEL À PROJETS INNOVEZ

Dossier de candidature volet Prématuration

Le dossier de candidature doit présenter l'ensemble des éléments qui permettront à la Commission Thématique Innovation de faire une sélection des projets. Il doit être rédigé en FRANCAIS.

Il est à envoyer par le porteur, visé par le directeur du laboratoire, de l'établissement porteur et accompagné de l'annexe financière à l'adresse mail : aap@next-isite.fr

Merci de respecter le format pour le nom de fichier et l'objet du mail suivant, en fonction du volet pour lequel vous candidatez : AAP_INNO_ PREMAT_NOMPROJET

Le plan ci-dessous décrit les différents items attendus dans la lettre d'intention. Tout renseignement complémentaire pourra être ajouté si nécessaire pour la bonne compréhension du projet.

☐ Santé du futur ☐ Industrie du futur
☐ Ingénierie-Santé ☐ Autre :

A. Identité du projet

Candidature Appel à projet « Innovez »	
Projet	
Nom et Acronyme du projet	
Mots clés	
Porteur	
Prénom NOM – Fonction	
Coordonnées (mail/tél)	
Laboratoire et équipe de rattachement	

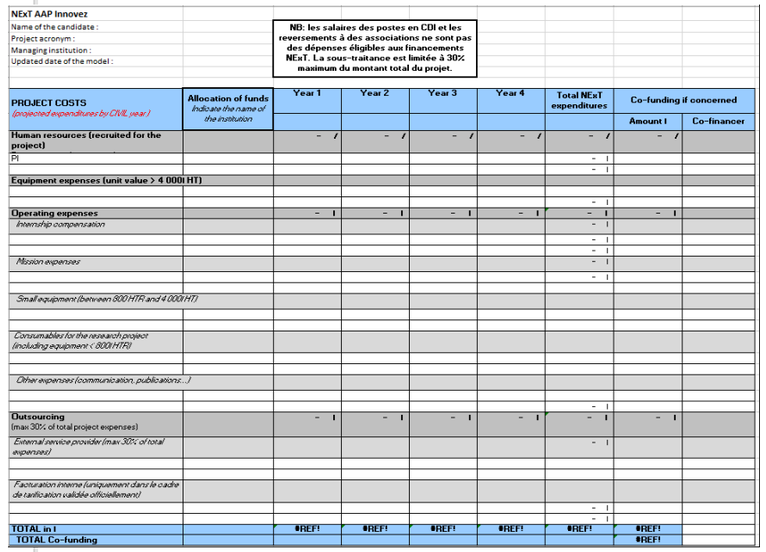

NExT AAP Innovez
Name of the candidate :
Project acronym :
Managing institution :
Updated date of the model :

NB: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NExT. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.

PROJECT COSTS (projected expenditures by CIVIL year)	Allocation of funds (indicate the name of the institution)	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NExT expenditures	Co-funding if concerned	
							Amount 1	Co-financer
Human resources (recruited for the project)		- /	- /	- /	- /	- /	- /	
PI						- |		
						- |		
Equipment expenses (unit value > 4 000€ HT)								
						- |		
Operating expenses		- |	- |	- |	- |	- |	- |	
Internship compensation						- |		
						- |		
						- |		
Mission expenses						- |		
						- |		
Small equipment (between 800 HTR and 4 000 HT)								
Consumables for the research project (including equipment < 800 HTR)								
Other expenses (communication, publications...)								
						- |		
Outsourcing (max 30% of total project expenses)		- |	- |	- |	- |	- |	- |	
External service provider (max 30% of total expenses)						- |		
Facturation interne (uniquement dans le cadre de tarification validée officiellement)								
						- |		
						- |		
TOTAL in €		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	
TOTAL Co-funding							#REF!	

Co-financement possible par des structures de valorisation: à discuter avec le service partenariat/valorisation de l'établissement

➢ Durée: 18 mois

➢ Soutien NExT: 60k€ max

Documents à soumettre:

- ➢ **Dossier de candidature**
- ➢ **Annexe Financière**
- ➢ **Si entreprise partenaire: lettre de soutien + conditions générales signées**

Calendrier Prématuration

Candidatures	Instruction des dossiers par la Commission Thématique Innovation	Validation Directoire	Retours porteurs	Mise en place des projets
En lien avec les structures de valorisation des établissements pour un éventuel co-financement				
Jusqu'au 20/11/25	Décembre à mars		Avril/mai 2026	Dans les 6 mois suivant l'annonce des résultats

Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *INNOVEZ_ PREMAT_NOMPROJET*
- à l'établissement porteur

Ressourcement Scientifique

➢ Objectif:

- ➢ permettre aux laboratoires **ayant eu des partenariats avec les entreprises** de disposer de ressources complémentaires pour mener un **projet de recherche amont**, afin de répondre à de futurs besoins industriels
- ➢ projets ambitieux, **en rupture**, en vue de conserver ou de développer une avance de phase scientifique sur une thématique
- ➢ montant de la subvention indexé sur les ressources propres des **personnes impliquées dans le projet**, au sein d'un même laboratoire de recherche ou équipe de recherche, **perçues au titre des contrats de recherche partenariale et des contrats de prestation de service** avec des industriels au cours des 3 dernières années

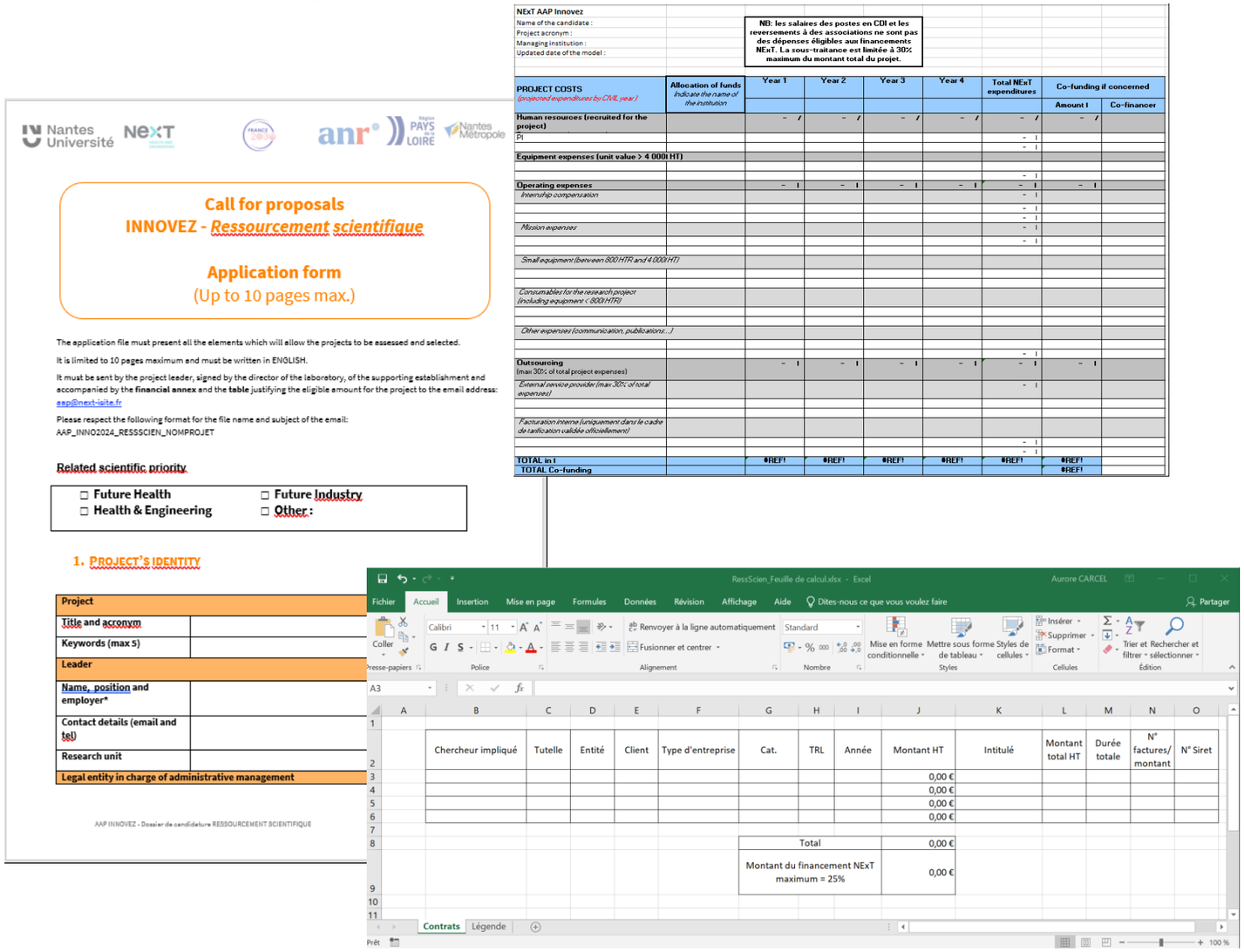

➢ Durée: 36 mois

➢ Soutien NExT: Basé sur le calcul et plafonné à 200k€ max (25% des montants de contrats perçus)

Documents à soumettre:

- ➢ **Dossier de candidature**
- ➢ **Annexe Financière**
- ➢ **Feuille de calcul**

Calendrier Ressourcement Scientifique

Candidatures	Expertise scientifique externe des dossiers projet	Instruction des dossiers par la Commission Thématique Innovation	Validation Directoire	Retours porteurs	Mise en place des projets
Jusqu'au 20/11/25	Décembre à Mars			Avril/mai 2026	Dans les 6 mois suivant l'annonce des résultats

Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *INNOVEZ_RESS_NOMPROJET*
- à l'établissement porteur

Laboratoire d'Innovation

➢ Objectif:

- ➢ soutenir les **partenariats de long-terme** entre unités de recherche et tous types d'entreprises qui souhaitent s'appuyer sur un établissement de recherche pour relever un défi ou lever des verrous technologiques.
- ➢ projets de type **Labcom ou Chaire industrielle**
- ➢ projets qui s'inscrivent **dans la nouvelle feuille de route de NExT**
- ➢ Co-financement en **flux financier direct attendu** de l'entreprise (voir slide suivante)

➢ Durée: **48 mois**

➢ Soutien NExT: **300k€ min-400k€ max**

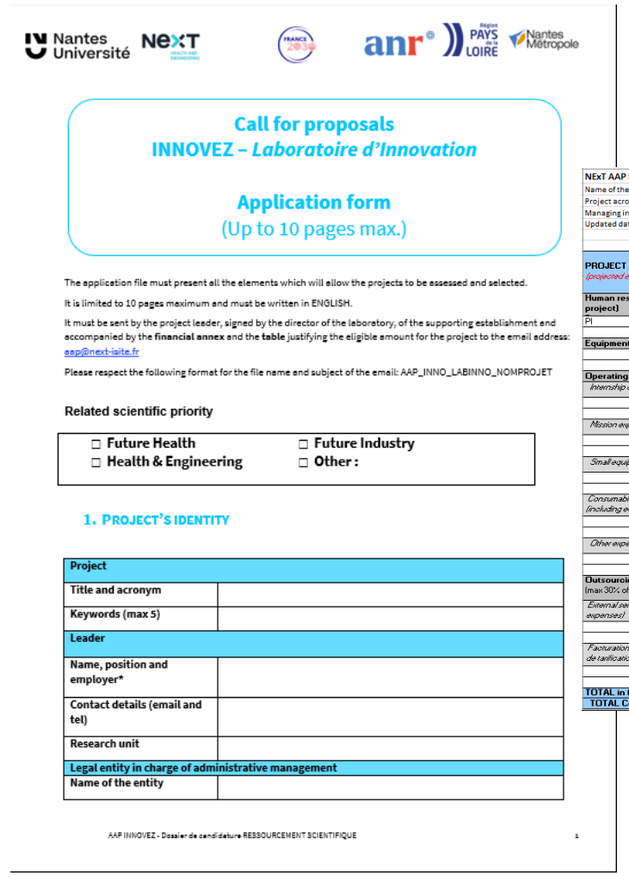

Nantes Université · NExT · anr · Pays de la Loire · Nantes Métropole

Call for proposals
INNOVEZ – *Laboratoire d'Innovation*

Application form
(Up to 10 pages max.)

The application file must present all the elements which will allow the projects to be assessed and selected.

It is limited to 10 pages maximum and must be written in ENGLISH.

It must be sent by the project leader, signed by the director of the laboratory, of the supporting establishment and accompanied by the **financial annex** and the **table** justifying the eligible amount for the project to the email address: aap@next-isite.fr

Please respect the following format for the file name and subject of the email: AAP_INNO_LABINNO_NOMPROJET

Related scientific priority

☐ Future Health ☐ Future Industry
☐ Health & Engineering ☐ Other :

1. PROJECT'S IDENTITY

Project	
Title and acronym	
Keywords (max 5)	
Leader	
Name, position and employer*	
Contact details (email and tel)	
Research unit	
Legal entity in charge of administrative management	
Name of the entity	

AAP INNOVEZ - Dossier de candidature RESSOURCEMENT SCIENTIFIQUE 1

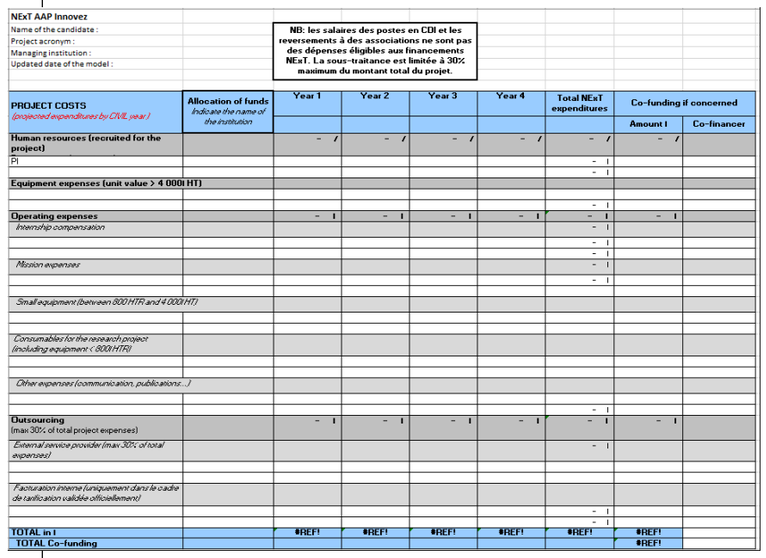

NExT AAP Innovez
Name of the candidate :
Project acronym :
Managing institution :
Updated date of the model :

NB: les salaires des postes en CDI et les reversements à des associations ne sont pas des dépenses éligibles aux financements NExT. La sous-traitance est limitée à 30% maximum du montant total du projet.

PROJECT COSTS (projected expenditures by CIVIL year)	Allocation of funds (Indicate the name of the institution)	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Total NExT expenditures	Co-funding if concerned	
							Amount €	Co-financer
Human resources (recruited for the project)		- €	- €	- €	- €	- €	- €	
PI						- €		
						- €		
Equipment expenses (unit value > 4 000€ HT)								
						- €		
Operating expenses		- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Internship compensation						- €		
						- €		
						- €		
Mission expenses						- €		
						- €		
Small equipment (between 800€HTR and 4 000€HT)								
Consumables for the research project (including equipment < 800€HTR)								
Other expenses (communication, publications...)								
						- €		
Outsourcing (max 30% of total project expenses)		- €	- €	- €	- €	- €	- €	
External service provider (max 30% of total expenses)						- €		
Facturation interne (uniquement dans le cadre de tarification validée officiellement)								
						- €		
						- €		
TOTAL in €		#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	#REF!	
TOTAL Co-funding							#REF!	

Documents à soumettre:

- ➢ **Dossier de candidature**
- ➢ **Annexe Financière**
- ➢ **Lettre d'engagement de chaque entreprise concernée**

Laboratoire d'Innovation

➢ Co-financement:

Le co-financement privé en flux financier direct attendu sur l'ensemble du projet est de :

- 25% minimum pour les start-ups, et PME soit 100 K€ minimum sur 4 ans.
- 50% minimum pour les ETI et grandes entreprises, avec un minimum d'engagement 300 K€ mini sur 4 ans.

➢Exemple:

	Montant global du projet	Subvention NExT	Montant minimum d'apport de l'entreprise en flux financier direct	
Start-up/PME	500 000 €	375 000 €	25%	125 000 €
ETI/Grandes Entreprises	500 000 €	250 000 €	50%	250 000 €

Calendrier Laboratoire d'Innovation

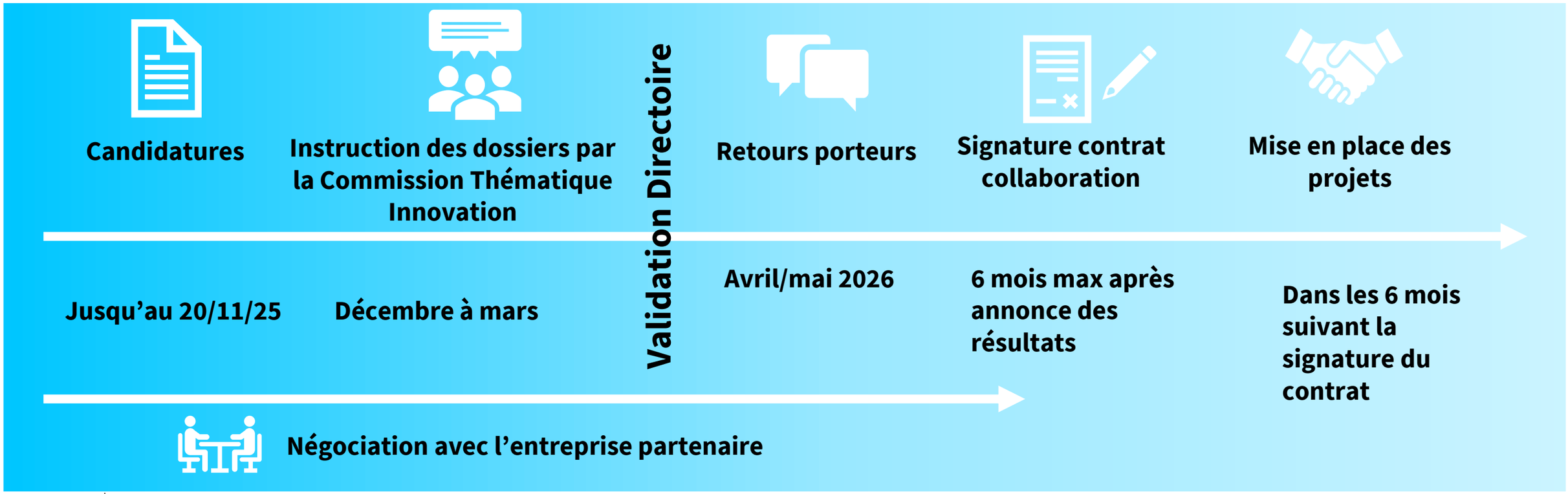

Envoi des dossiers

- au format .pdf
- nom du fichier : *INNOVEZ_LABINNO_NOMPROJET*
- à l'établissement porteur

Liens utiles

https://www.univ-nantes.fr/universite/vision-strategie-et-grands-projets/appel-a-projets-innovez

Pour vous accompagner ou vous orienter lors de la préparation de votre candidature

- **CHU de Nantes** : Direction de la recherche et de l'innovation – Département Innovation et Développement - innovation@chu-nantes.fr
- **CNRS** : Service Partenariat et Valorisation - DR17.liste.spv@cnrs.fr
- **École Centrale de Nantes** : Direction du Développement – valorisation@ec-nantes.fr
- **École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire** : Nathalie Fraval – nathalie.fraval@beauxartsnantes.fr
- **École Nationale Supérieure d'architecture de Nantes** : Géraldine Diaferia - geraldine.diaferia@nantes.archi
- **IFREMER** : Aurélie Lecolier - aurelie.lecolier@ifremer.fr
- **INRAE** : Nathalie Roul – nathalie.roul@inrae.fr
- **Institut de Cancérologie de l'Ouest** : Kevin Joubel - Kevin.Joubel@ico.unicancer.fr
- **Inserm** : Nouveau Partenariat : Justine Vaccaro – justine.vaccaro@inserm-transfert.fr; Prématuration et Laboratoire d'Innovation : Séverine Barth - Severine.BARTH@inserm-transfert.fr ; Ressourcement Scientifique : Ludivine Canonne - ludivine.canonne@inserm.fr
- **IRT Jules Verne** : Guy Caverot - guy.caverot@irt-jules-verne.fr
- **Nantes Université** : DRPI, next.drpi@univ-nantes.fr
- **Oniris** : Fanny Kieken – DRED - fanny.kieken@oniris-nantes.fr

Les questions relatives aux modalités opérationnelles de l'AAP peuvent être adressées à aap-next@univ-nantes.fr

Temps d’échange : place aux questions !